

DOSSIER DE PRESSE

Réparation du Pont de Givors



SOMMAIRE

1.	Communiqué de Presse	03
2.	Présentation des travaux	04
3.	Mesures d'exploitation	08

La DIR Centre-Est (Direction Interdépartementale des Routes), maître d'ouvrage de ce chantier est un service du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Elle est en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées dans le Centre-Est de la France.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

Service d'Ingénierie Routière de Lyon
Pôle Ouvrages d'Art

Lyon, le 3 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux sur l'A47, du 30 mai au 30 septembre 2019

Pont de Givors

La Direction interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux de réparation auront lieu sur le Pont de Givors, permettant à l'A47 de franchir le Rhône, du 30 mai au 30 septembre 2019.

Les travaux consistent en une réfection complète de la chaussée et de l'étanchéité, ainsi que le changement des dispositifs de retenue, des garde-corps et des joints de chaussée.

Les travaux seront majoritairement réalisés sous circulation avec une réduction du nombre de voies et de leur largeur. Ils s'organiseront en quatre grandes phases, avec des restrictions de circulation propres à chacune de ces phases.

Des coupures totales de la circulation seront néanmoins nécessaires pendant quelques nuits et durant 4 week-ends. Durant ces coupures totales de la circulation, les usagers devront emprunter l'itinéraire de déviation par l'A450 et la RD342.

Enfin, pendant tout ou partie du chantier, certains accès à l'A47 (échangeurs 9.1 « Givors Piscine » et 8 « Chasse-sur-Rhône ») devront être fermés pour des raisons d'accessibilité au chantier, et l'accès des piétons, véhicules agricoles et transports exceptionnels sera interdit pendant toute la durée du chantier.

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est invite les usagers à la plus grande prudence sur les zones de chantier, à respecter les déviations indiquées, et à consulter les sites www.dir-centre-est.fr et www.coraly.com pour connaître tous les itinéraires de déviation et les conditions de trafic en temps réel.

Un communiqué de presse sera diffusé avant chaque changement de phase de travaux afin de préciser les nouvelles restrictions de circulation.

Contacts presse :

Raphaëlle Sadone, Chef de projet – DIR Centre-Est / SIR de Lyon / Pôle Ouvrages d'Art: 04 69 16 63 31

Béatrice Cocquel, Chargée de communication - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

www.dir-centre-est.fr



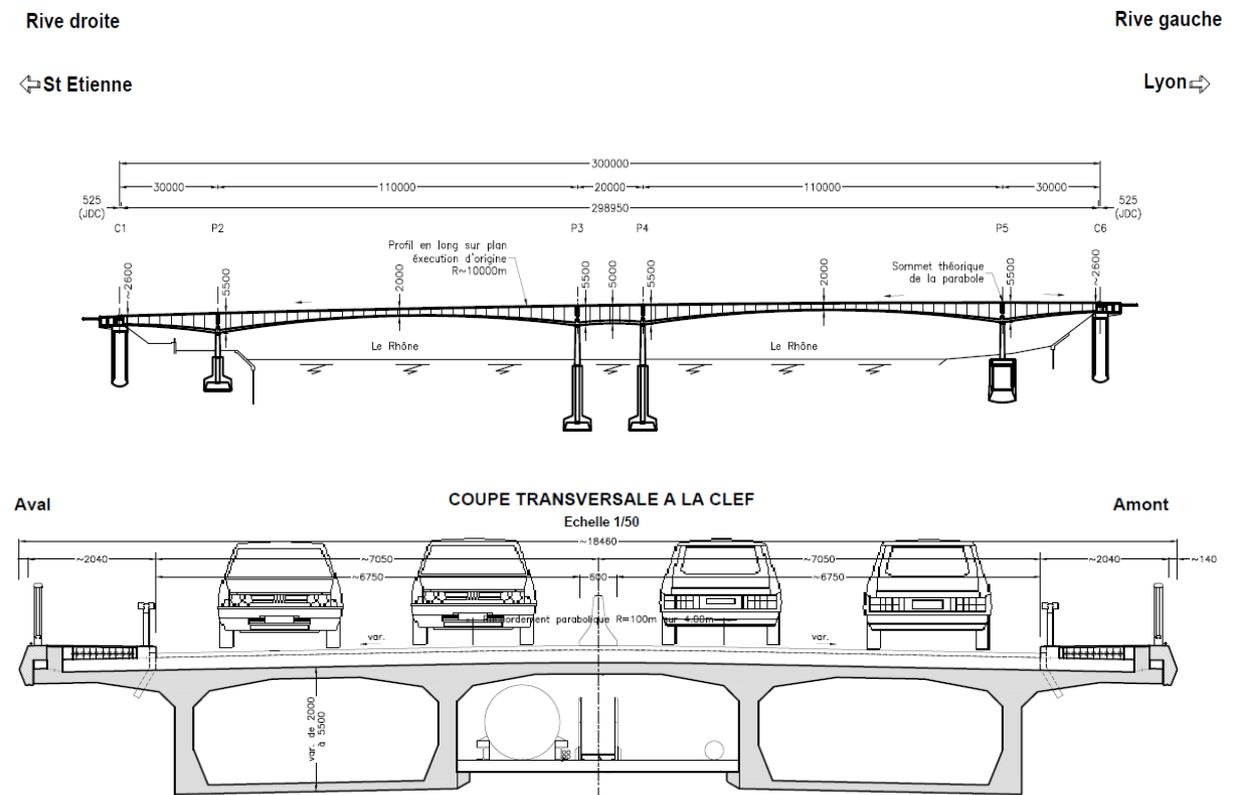
2.2. Présentation de l'ouvrage

Le Pont de Givors, situé au sud de Lyon, permet à l'A47 de franchir le Rhône. Cet ouvrage supporte un trafic très important (90 000 véhicules par jour). Il est géré par la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIRCE).

L'ouvrage est un pont à double caisson d'environ 300 m de longueur et de largeur 18 m, construit en 1967. Il supporte 2 voies dans chaque sens de circulation.

L'ouvrage franchit (dans le sens rive droite à rive gauche) :

- une voie communale ;
- un quai (Quai de la navigation) ;
- le Rhône ;
- un chemin de halage.



La surveillance régulière de l'ouvrage a mis en évidence de nombreuses zones sans étanchéité sous chaussée impliquant des infiltrations d'eau. La conséquence de ces infiltrations est l'apparition brutale de nids de poule, qui doivent faire l'objet de réparations urgentes (les services de la DIRCE ferment actuellement l'ouvrage 1 nuit par sens tous les deux mois pour des réparations ponctuelles). Ces réparations sont rendues difficiles compte tenu des contraintes d'exploitation. De plus, les infiltrations pourraient amener à terme des désordres structurels.

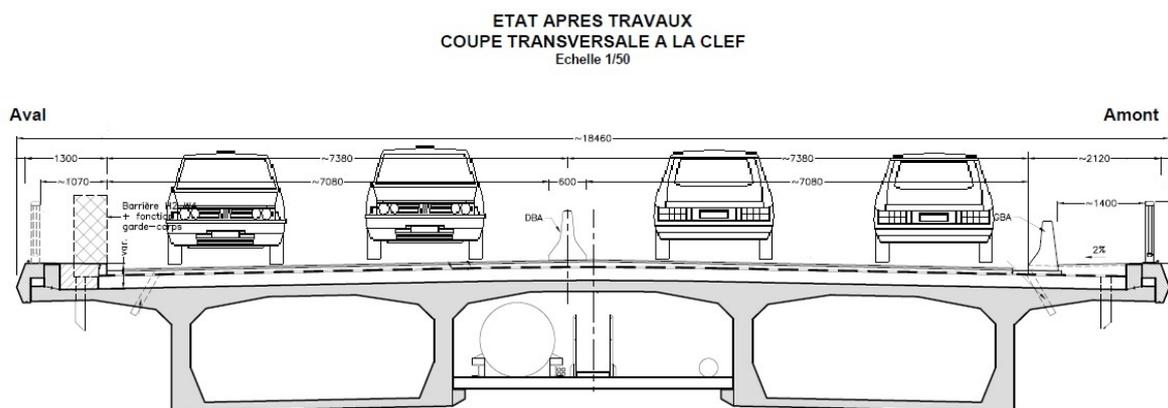
Les dégradations de la couche de roulement sont par ailleurs de plus en plus fréquentes. Sans réparation lourde, la situation pourrait aboutir à des neutralisations de voies, voire des fermetures de sens de circulation pour raison de sécurité. Une réparation générale doit donc impérativement être réalisée.

2.3. Programme de travaux

Après réalisation de différentes investigations et études, il a été décidé de réaliser notamment les travaux suivants :

- La réfection du complexe étanchéité, couche de roulement et renformis, sur toute la largeur de l'ouvrage ;
- La réfection des dispositifs de retenue des véhicules et des piétons ;
- La réfection des joints de chaussée.

Après travaux, le profil en travers sur l'ouvrage présentera un seul trottoir, en rive Nord de l'ouvrage.



Le montant de l'opération de 5 M€ est entièrement financé par l'État.

Planning et organisation des travaux

Les travaux sur le pont de Givors auront lieu du 30 mai au 30 septembre 2019 ; ils sont organisés selon un phasage précis, afin de réduire au maximum les restrictions de circulation.

Les travaux sont ainsi organisés en 4 grandes phases :

- Phase 1 : travaux sur la rive sud du pont, du 3 juin au 1^{er} juillet 2019 ;
- Phase 2 : travaux sur la chaussée côté sud du pont, du 2 au 15 juillet 2019 ;
- Phase 3 : des travaux sur la chaussée en zone centrale du pont, du 14 juillet au 5 août 2019 ;
- Phase 4 : des travaux côté nord du pont, du 6 au 30 août 2019.

Chaque phase de travaux impose des restrictions de circulation particulières, synthétisées dans le calendrier ci-dessous et détaillées au paragraphe 3.2.

2019

MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
M 1	Fête du travail	S 1	coupure	L 1		J 1		D 1	totale
J 2		D 2	totale	M 2		V 2		L 2	
V 3		L 3		M 3		S 3		M 3	Coupure totale
S 4		M 4		J 4	Phase 2 27	D 4		M 4	possible
D 5		M 5		V 5		L 5		J 5	de nuit 36
L 6		J 6	23	S 6		M 6		V 6	
M 7		V 7	Phase 1	D 7		M 7		S 7	coupure
M 8	Victoire 1945	S 8		L 8	- 2 voies sens	J 8	Phase 4 32	D 8	totale
J 9		D 9	Pentecôte	M 9	Lyon => St E	V 9		L 9	
V 10		L 10	Lundi de Pentecôte	M 10	- 1 voie sens	S 10		M 10	Coupure totale
S 11		M 11		J 11	St E => Lyon 28	D 11		M 11	possible
D 12		M 12	circulation	V 12		L 12		J 12	de nuit 37
L 13		J 13	maintenue 24	S 13		M 13		V 13	
M 14		V 14	à 2 x 2 voies	D 14	Fête nationale	M 14		S 14	coupure
M 15		S 15	de jour	L 15		J 15	Assomption 33	D 15	totale
J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	
V 17		L 17		M 17		S 17		M 17	
S 18		M 18		J 18	29	D 18		M 18	
D 19		M 19		V 19	Phase 3	L 19	- 2 voies sens	J 19	38
L 20		J 20	25	S 20		M 20	Lyon => St E	V 20	
M 21		V 21		D 21		M 21	- 1 voie sens	S 21	
M 22		S 22		L 22	Circulation	J 22	St E => Lyon 34	D 22	
J 23		D 23		M 23	réduite	V 23		L 23	
V 24		L 24		M 24	à 1 voie dans	S 24		M 24	
S 25		M 25		J 25	chaque sens 30	D 25		M 25	
D 26		M 26		V 26		L 26		J 26	39
L 27		J 27	26	S 27		M 27		V 27	
M 28		V 28		D 28		M 28		S 28	
M 29		S 29		L 29		J 29	35	D 29	
J 30	Ascension 22	D 30		M 30		V 30		L 30	
V 31		###	###	M 31		S 31	coupure	###	###

— Fermeture de nuit sens Saint-Etienne - Lyon
— Fermeture de nuit 2 sens
— Fermeture de nuit sens Lyon - Saint-Etienne

2.4. Intervenants

<p><u>Maître d'Ouvrage :</u> Direction Interdépartementale des Routes Centre Est</p>	 
<p><u>Pilotage général de l'opération :</u> Direction Interdépartementale des Routes Centre Est Service d'Ingénierie Routière de Lyon Pôle Ouvrages d'Art</p>	
<p><u>Exploitation de l'A47 :</u> La Direction Interdépartementale des Routes Centre Est Service Régional d'Exploitation de Lyon District de Saint Étienne</p>	
<p><u>Maître d'œuvre :</u> QUADRIC</p>	
<p>Contrôles extérieurs sur chantier : CEREMA</p>	
<p><u>Entreprise réalisant les travaux :</u> Groupement Freyssinet / Eurovia / Eurovia Etanchéité / Cardem / Signature</p>	
<p><u>Coordonnateur SPS :</u> AFP3S</p>	

3. Mesures d'exploitation

3.1. Données de circulation

Globalement, l'A47 au niveau du Pont de Givors supporte un trafic d'environ 90 000 véhicules par jour, tous sens confondus, dont 13 500 poids lourds (soit 15 % du trafic). Elle fait l'objet de congestions régulières :

- à l'heure de pointe du matin dans le sens St Etienne – Lyon (entre 6h30 et 9h) ;
- à l'heure de pointe du soir, dans le sens Lyon – St Etienne (entre 16h30 et 19h) ;
- les vendredis soirs et veilles de jours fériés dans le sens Lyon – St Etienne ;
- les dimanches soirs et soirs de jours fériés dans le sens St Etienne – Lyon.

La vitesse est actuellement limitée sur l'ouvrage à 70km/h ; elle sera maintenue durant le chantier.

3.2. Restrictions de circulation prévues – Mode d'exploitation

Avant de démarrer la 1ère phase de travaux, et après la dernière phase de travaux, des week-ends de coupure totale du pont seront nécessaires. Les week-ends impactés sont les suivants :

- du jeudi 30 mai à 20h au dimanche 2 juin à 12h ;
- du vendredi 30 août à 22h au dimanche 1^{er} septembre à 15h ;
- du vendredi 6 septembre à 22h, au dimanche 8 septembre à 15h ;
- du vendredi 13 septembre à 22h au dimanche 15 septembre à 15h.

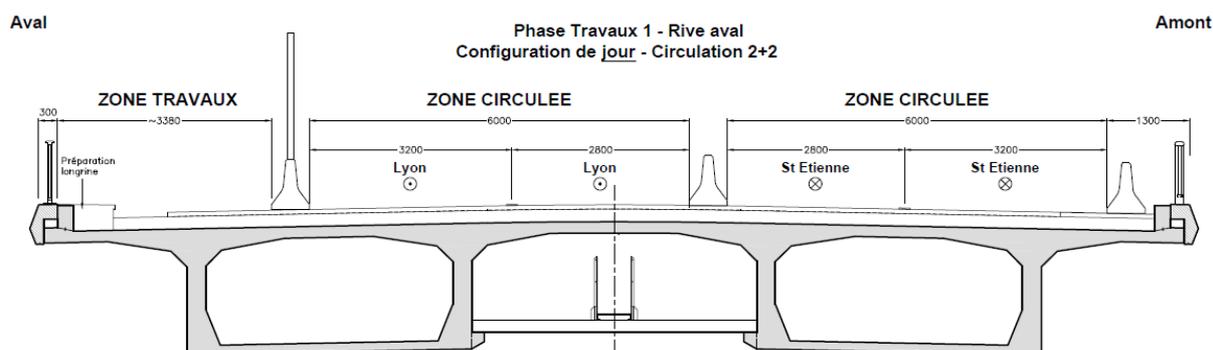
Entre chaque phase de travaux, sont également nécessaires des nuits de coupure de circulation, afin de pouvoir déplacer le balisage et ainsi préparer la phase de travaux suivante :

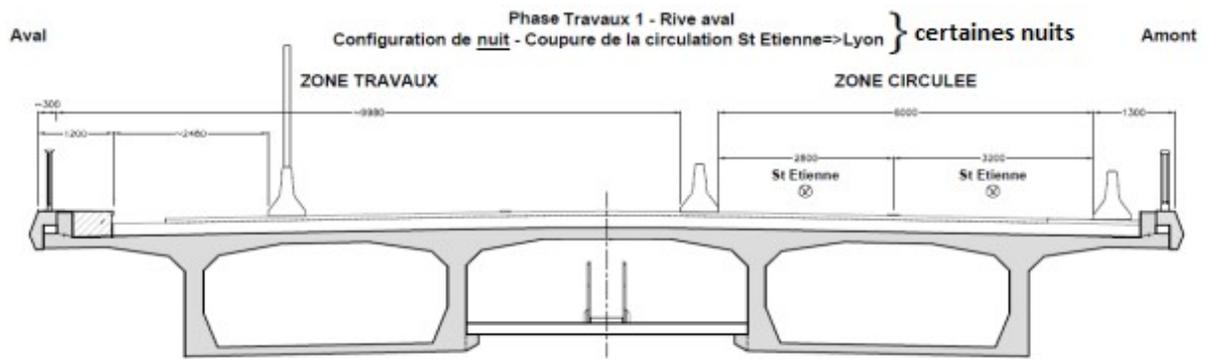
- nuit du lundi 1^{er} juillet à 20h au mardi 2 juillet à 6h : coupure du sens Saint-Etienne – Lyon uniquement ;
- nuit du lundi 15 juillet à 20h au mardi 16 juillet à 6h : coupure totale du pont ;
- nuit du lundi 5 août à 20h au mardi 6 août à 6h : coupure du sens Lyon – Saint-Etienne uniquement.

Pendant la première phase (au mois de juin), des coupures seront également nécessaires certaines nuits dans le sens Saint-Etienne – Lyon, afin de pouvoir réaliser certaines phases critiques du chantier. Ces coupures de nuit du sens Saint-Etienne – Lyon auront lieu les 3, 4, 5, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27 juin, de 20h au lendemain 6h.

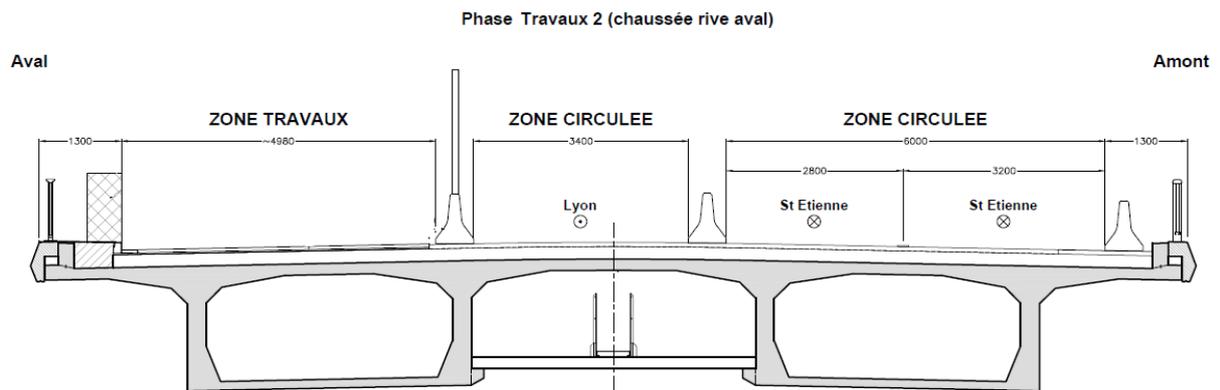
Hormis les 4 week-ends de coupure totale et les nuits ci-dessus, les travaux sont majoritairement réalisés sous circulation, avec une réduction du nombre de voies et de leur largeur.

Durant la Phase 1 (3 juin au 1^{er} juillet), la circulation sera maintenue en journée sur 2 voies de largeur réduite par sens de circulation. Le sens Saint-Etienne – Lyon sera fermé à la circulation certaines nuits indiquées ci-dessus.

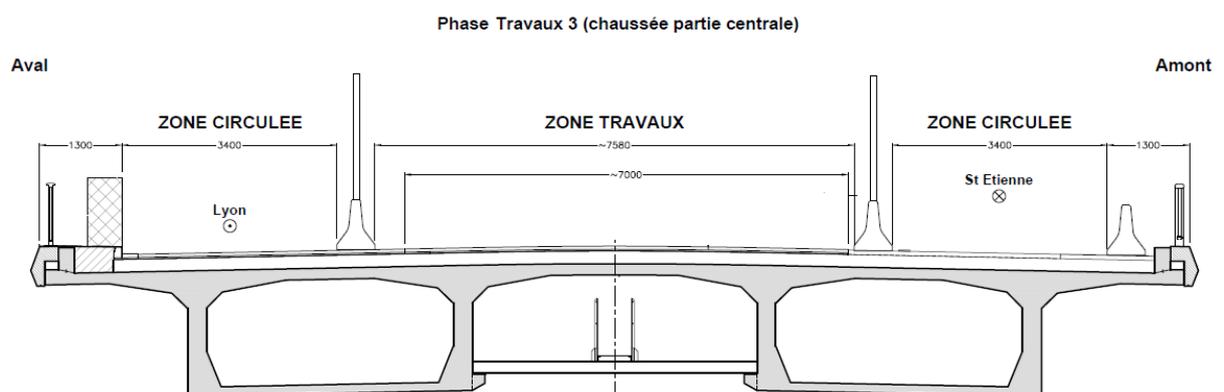




Durant la phase 2 (2 au 15 juillet), la circulation sera maintenue sur 2 voies de largeur réduite dans le sens Lyon – Saint-Etienne, et passera à 1 seule voie de largeur réduite dans le sens Saint-Etienne – Lyon.

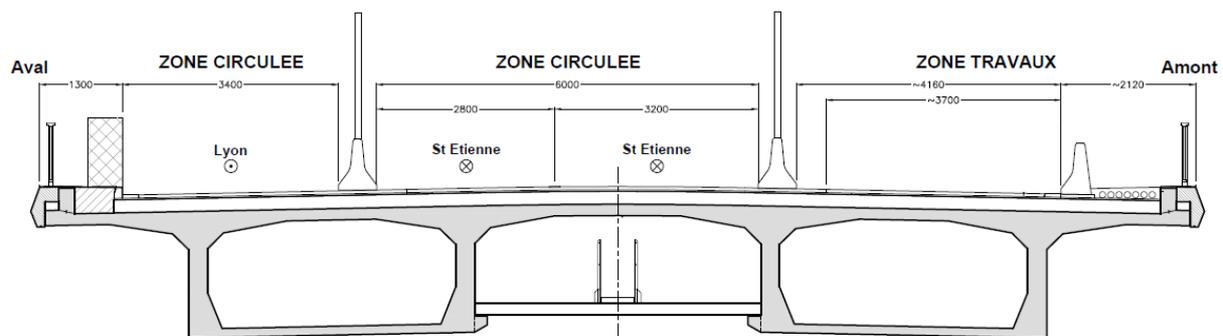


Durant la phase 3 (16 juillet au 5 août), la circulation se fera sur une seule voie de largeur réduite dans chaque sens.



Durant la phase 4 (6 au 30 août), la circulation sera maintenue sur 2 voies de largeur réduite dans le sens Lyon – Saint-Etienne, et passera à 1 seule voie de largeur réduite dans le sens Saint-Etienne – Lyon.

Phase Travaux 4 (rive amont)



De plus, durant les week-ends de chassé-croisé, une mesure sera mise en œuvre pour réduire sensiblement la gêne sur le trafic de transit des vacanciers : les bretelles d'accès A46S vers A47 Saint-Étienne et A7 sud vers A47 Saint-Étienne seront fermées à la circulation les samedis 20 juillet, 27 juillet et 3 août, de 6h à 22h.

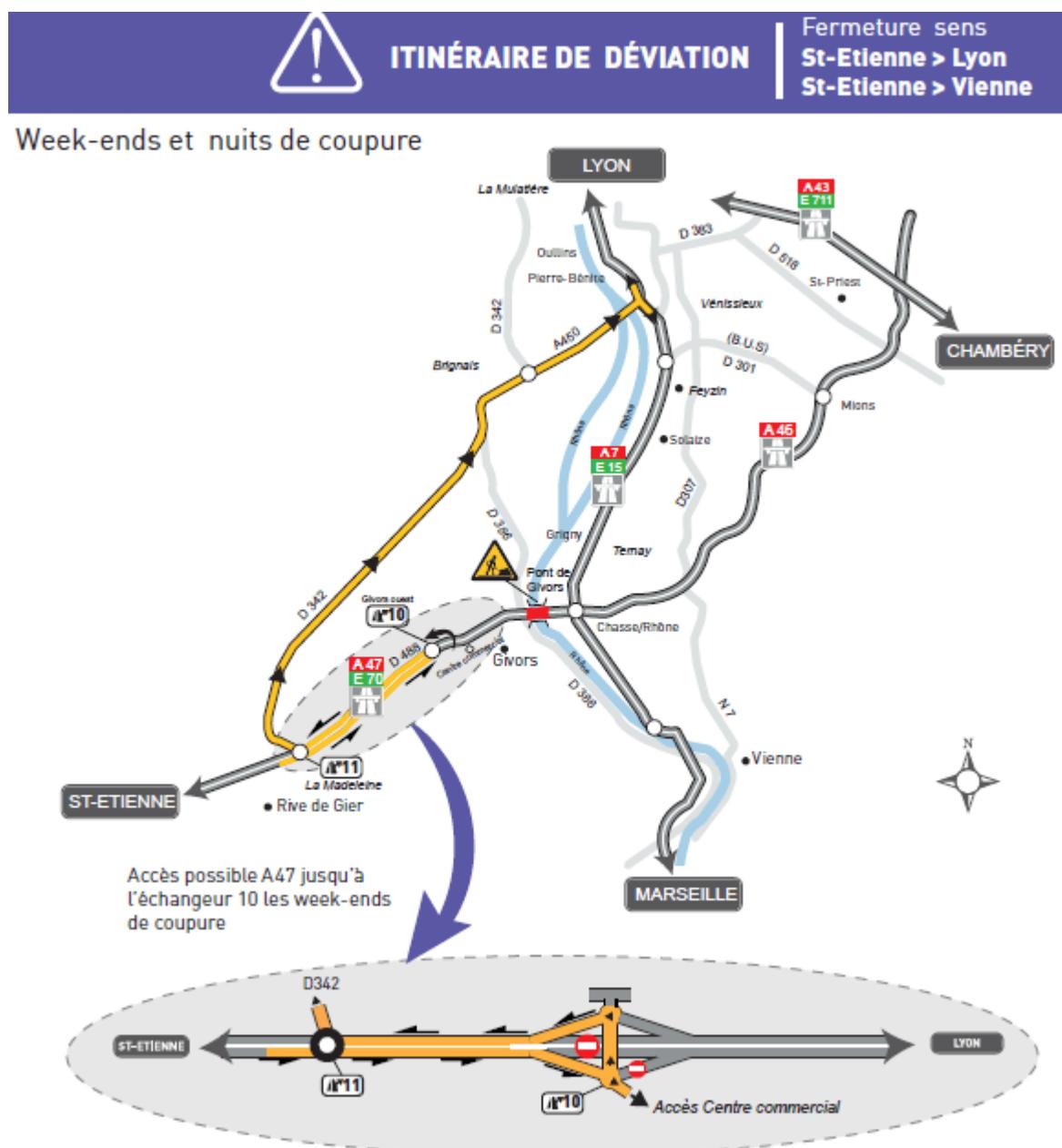
3.3. Itinéraires de déviation lors des coupures

De manière générale, les travaux sont réalisés sous circulation et ne nécessitent pas le recours à des déviations ; des conseils de guidage seront délivrés en cas de congestion importante (voir les mesures de gestion du trafic au paragraphe 3.5).

Seuls les 4 week-ends et les nuits de coupure impliqueront la mise en place des itinéraires de déviation prévus dans le Plan de Gestion du Trafic (PGT) Sud Loire (les usagers seront guidés vers l'itinéraire RD342/A450/A7).

Ainsi, lors des nuits de coupure du sens Saint-Etienne – Lyon, l'A47 sera coupée au niveau de l'échangeur 11 « La Madeleine », et les usagers devront emprunter la RD342, puis l'A450 et enfin l'A7 vers Lyon ou Marseille.

Lors des week-ends de coupure du sens Saint-Etienne – Lyon, le même itinéraire de déviation sera indiqué, néanmoins l'A47 sera physiquement coupée au niveau de l'échangeur 10, de manière à permettre l'accès à la zone commerciale de Givors.



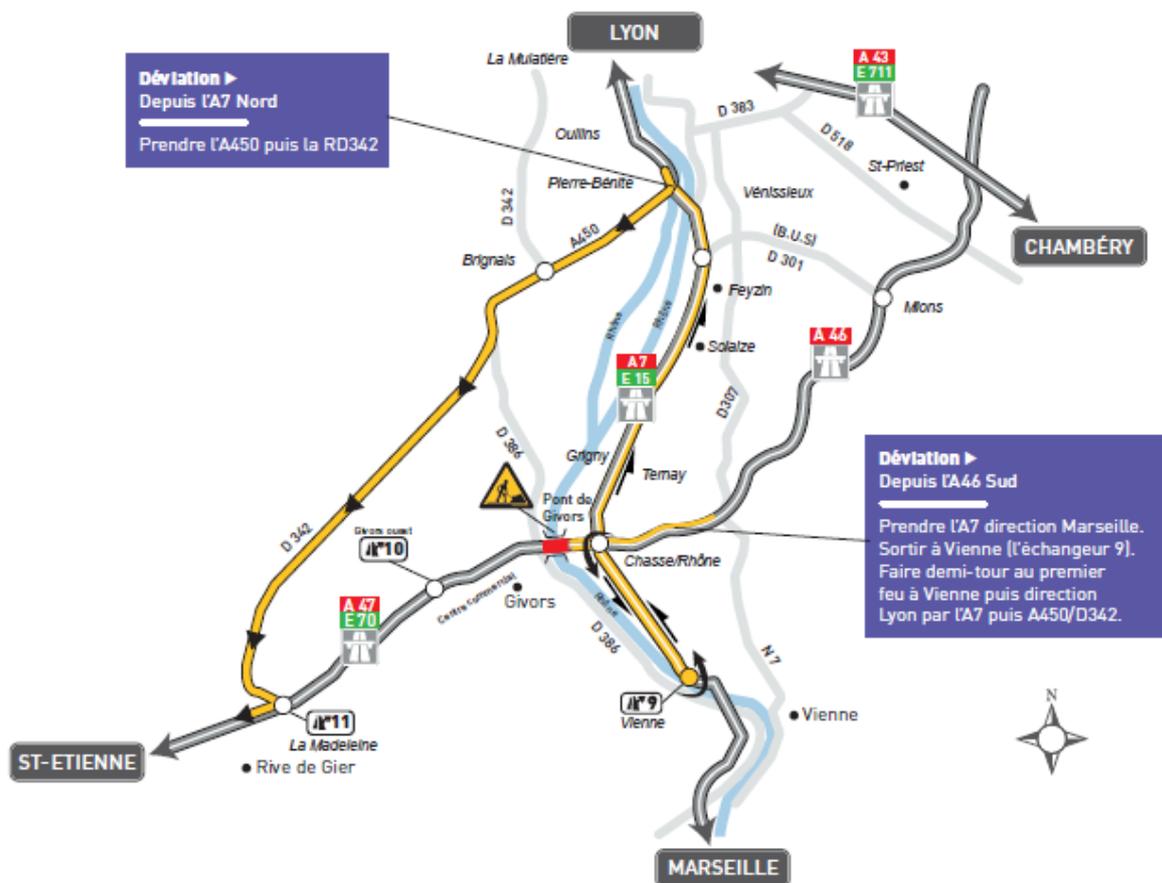
Lors des coupures du sens Lyon – Saint-Etienne, les usagers devront emprunter de la même façon l’A7, puis l’A450 et la RD342 pour rejoindre l’A47 au niveau de l’échangeur 11. À noter que les usagers venant de l’A46S (et ayant rejoint l’A46S après l’échangeur 14, donc après la liaison A46S / Boulevard Urbain Sud) et qui souhaitent aller vers Saint-Etienne devront emprunter l’A7 direction Marseille, faire demi-tour à Vienne pour reprendre l’A7 direction Lyon, puis l’A450 et la RD342 (pas de liaison directe entre l’A46S et l’A7 en direction de Lyon au niveau du nœud autoroutier de Ternay).



ITINÉRAIRE DE DÉVIATION

Fermeture sens :
Lyon Nord - St Etienne
Lyon Est - St Etienne

Week-ends et nuits de coupure



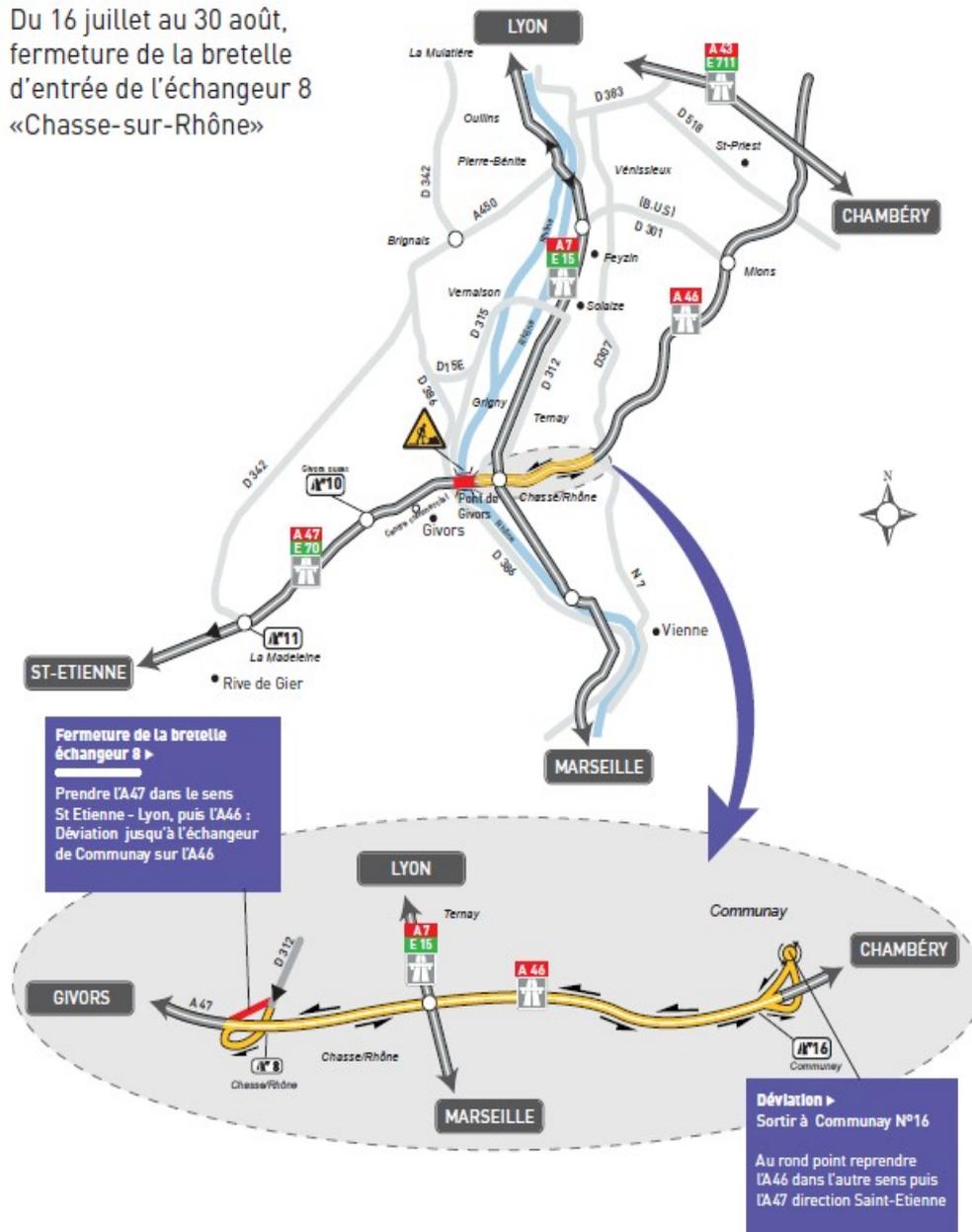
3.4. Impacts sur les accès à l’A47

Durant le chantier, certains accès à l’A47 au droit du Pont de Givors devront être fermés, à la fois pour des raisons d’accès au chantier, mais également pour des raisons de sécurité et de fluidification du trafic.

Pendant toute la durée des travaux, la bretelle d’accès à l’A47 de l’échangeur 9.1 « Givors Piscine » dans le sens Saint-Etienne – Lyon sera fermée. Une déviation locale appropriée et dépendant de chaque phase de travaux sera mise en place.

Du 16 juillet au 30 août, la bretelle d'accès à l'A47 de l'échangeur 8 « Chasse-sur-Rhône » dans le sens Lyon – Saint-Etienne sera fermée. Les usagers seront invités à emprunter l'A46S et à faire demi-tour à l'échangeur 16 de Communay pour ensuite récupérer l'A47.

Du 16 juillet au 30 août,
fermeture de la bretelle
d'entrée de l'échangeur 8
«Chasse-sur-Rhône»



Remarque : pendant les 3 samedis de chassés-croisés des vacances estivales à une seule voie (samedi 20 juillet, samedi 27 juillet, et samedi 3 août), cette déviation via l'échangeur 16 de Communay ne sera plus possible en raison de la fermeture de la bretelle d'accès A46S vers A47 Saint-Étienne. Les usagers seront déviés par un autre itinéraire spécifiquement mis en place ces 3 samedis.

Du 6 au 30 août, la sortie de l'échangeur 9.1 « Givors Piscine » dans le sens Lyon – Saint-Etienne sera fermée. Les usagers seront invités à sortir à l'échangeur 9.3 « Givors Centre commercial ».

3.5. Mesures de gestion du trafic

En dehors des périodes de coupures, les mesures de gestion du trafic existantes et éprouvées pourront être activées afin de limiter les congestions :

- activation du Plan de Gestion du Trafic Sud Loire (via A450 – RD342, et via le Col de la République pour les véhicules légers)
- activation des mesures PALOMAR (mesures de grande maille à l'échelle nationale ou régionale), avec notamment des conseils de guidage par l'A89.

Toutes ces mesures seront activées via les Panneaux à Messages Variables du réseau.

D'autre part, des conseils de guidage de niveau national seront délivrés (via Bison Futé) pour inciter les usagers en transit nord sud à emprunter l'A75 depuis Paris, afin d'éviter le point dur du nœud autoroutier de Ternay (nœud A7/A47/A46S).

3.6. Circulation des modes doux

Pendant toute la durée des travaux, la circulation des modes doux ne sera pas possible sur l'ouvrage, celui-ci ne disposant plus de trottoir pendant le chantier.

Après les travaux, un seul trottoir sera conservé en rive amont, et permettra le passage des piétons. Il est à noter que ce trottoir n'aura pas le statut de voie cyclable, aussi les éventuels cyclistes seront invités à mettre pied à terre sur l'ouvrage.

3.7. Circulation des transports exceptionnels et véhicules agricoles

Les transports exceptionnels et véhicules agricoles ne seront pas autorisés à circuler sur l'ouvrage pendant les travaux.

Les véhicules agricoles sont invités à emprunter l'itinéraire par Vienne, via les routes D386 et D4.

Les transports exceptionnels sont invités à emprunter l'itinéraire par l'A89 et la RN7.

3.8. Actions d'information

Les actions d'information sont les suivantes :

- diffusion de plaquettes d'information à destination des riverains et/ou des usagers,
- page dédiée sur le site internet de la DIR Centre-Est (<http://www.enroute.centre-est.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « nos gros chantiers »)
- affichage d'informations de temps de parcours sur des panneaux à messages variables, dans le sens Saint Etienne vers Lyon, en amont du chantier
- information relayée sur le site Bison Futé (www.bison-fute.gouv.fr)
- information aux divers opérateurs de gestion GPS
- information sur les différentes phases et sur l'état en temps réel du trafic sur le site internet www.coral.com

3.9. Conseils aux usagers

Pour limiter les perturbations, les usagers sont encouragés à :

- modifier leurs horaires de passage pour éviter les heures de pointe,
- se reporter sur un autre mode de transport tel que le train,
- covoiturer pour limiter le nombre de véhicules empruntant la zone du chantier,
- respecter les limitations de vitesse,
- suivre les déviations indiquées et les conseils de guidage (itinéraires de délestage).

Béatrice COCQUEL
Responsable Communication

Tél. 04.69.16.62.14
Beatrice.cocquel@developpement-durable.gouv.fr

CONTACT PRESSE

DIR Centre-Est
www.dir-centre-est.fr